

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **2 octobre 2025**, à 19 h 30 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur François Fréchette, maire, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Marie-Pier Therrien
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Alcide Boisvert

Est également présente Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

R 2025-10-211

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 2 octobre 2025

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 8 septembre 2025

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Octobre 2025
- 5 Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2025
- 6 Indexation redevances - Droit d'imposition carrières/sablières 2026
- 7 Remboursement client au crédit
- 8 Achat imprimante
- 9 Développement phase II - Offre de services - Destruction milieux humides
- 10 Appui à la Grande semaines des tout-petits (GSTP)
- 11 FQM Assurances - Renouvellement assurance accident dirigeant
- 12 Commande de papeterie 2026

Sécurité

- 13 Fondation des pompiers de L'Avenir - Modification du chèque
- 14 SIUCQ - Contribution 2026

Voirie

- 15 Offre de service - Devis appel d'offres - Pavage 8e rang
- 16 Offre de service - Plans et devis - Prolongement des trottoirs
- 17 Correction écoulement des eaux de surface - Route Boisvert
- 18 Achat pneus hiver camionnette
- 19 Vente camionnette

Hygiène du milieu

- 20 Vidange et nettoyage station de pompage et deux puisards

Urbanisme et zonage

- 21 Recommandation à la CPTAQ - Lot 5 982 710
- 22 SCU - Offre de services professionnels en urbanisme 2026

Loisirs et culture

- 23 Fête d'Halloween - Budget
- 24 Comité des loisirs - Subvention activités automne-hiver
- 25 Teinture scène et kiosques
- 26 Local des loisirs - Remplacement fixtures
- 27 Âge d'or - Demande d'aide financière
- 28 École L'Avenir - Demande de soutien financier 2025-2026
- 29 Station vélo - Aménagement paysager

Général

Varia :

- 30 **Correspondance**
- 31 **Période de questions**
- 32 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-212

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2025-10-213

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – OCTOBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'octobre 2025, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2025

La directrice générale/greffière-trésorière, Suzie Lemire, dépose au présent conseil les états comparatifs au 30 septembre 2025.

R 2025-10-214

6. INDEXATION REDEVANCES – DROIT D'IMPOSITION CARRIÈRES/SABLIÈRES 2026

ATTENDU QUE l'article 7 du règlement numéro 623-08, relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, prévoit que le montant du droit payable par tonne métrique sera indexé annuellement ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec publie cette indexation via la Gazette officielle du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu que pour l'année 2026, le droit payable par tonne métrique pour toutes substances assujetties en vertu du règlement numéro 623-08 soit fixé à 0.71 \$ par tonne métrique, conformément à la publication de l'avis d'indexation du gouvernement du Québec dans la Gazette officielle du Québec du 7 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-215

7. REMBOURSEMENT CLIENT AU CRÉDIT

ATTENDU QUE le client 25 a un solde créditeur de 555.34 \$;

ATTENDU la demande du client afin d'obtenir un remboursement du solde créditeur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de rembourser un montant de 555.34 \$ au client 25.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-216

8. ACHAT IMPRIMANTE

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat d'une imprimante pour le bureau de la directrice générale afin de remplacer celle qui ne fonctionne plus ;

ATTENDU QUE le coût d'une nouvelle imprimante laser couleur au montant de 699 \$ plus l'achat de cartouches ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser l'achat d'une imprimante au montant de 699 \$ et l'achat de cartouches pour le bureau de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-217

9. DÉVELOPPEMENT PHASE II – OFFRE DE SERVICES – DESTRUCTION MILIEUX HUMIDES

ATTENDU l'offre de service de EXP pour réaliser une demande d'autorisation en vertu de l'article 22 (4) de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* dans le cadre de la phase II du développement domiciliaire au montant de 7 000 \$;

ATTENDU QUE l'offre de service comprend la préparation et le dépôt d'une demande d'autorisation au montant forfaitaire de 4 500 \$;

ATTENDU QUE l'offre comprend également les échanges, les modifications ainsi que les demandes supplémentaires pouvant découler d'une demande d'informations sur une base horaire estimé à 2 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accepter l'offre de service de EXP au montant de 7 000 \$ tel que présentée pour réaliser une demande d'autorisation en vertu de l'article 22 (4) de la LQE dans le cadre de la phase II du développement domiciliaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-218

10. APPUI A LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP)

ATTENDU que la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025 ;

ATTENDU QUE tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel ;

ATTENDU QUE cette semaine se tient sous le thème '*10 ans d'ascension et encore tant à gravir! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet*' ;

ATTENDU QUE la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille;

ATTENDU QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont une incidence directe sur les enfants de tout âge;

ATTENDU QUE les municipalités, en tant que gouvernement de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles;

ATTENDU QUE les villes ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu de proclamer la semaine du 17 au 23 novembre 2025 la 10^e édition de la Grande semaine des tout-petits qui se déroule cette année sous le thème : *'10 ans d'ascension et encore tant à gravir! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet'*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-219

11. FQM ASSURANCES – RENOUELEMENT ASSURANCE ACCIDENT DIRIGEANT

ATTENDU la facture reçue de FQM Assurances pour le renouvellement de l'assurance accident pour dirigeants de la municipalité pour un montant total de 579.88 \$ \$ pour 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter les factures de renouvellement 2026 de l'assurance accident pour dirigeants au montant de 579.88 \$ de FQM Assurances.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-220

12. COMMANDE DE PAPETERIE 2026

ATTENDU QUE la papeterie annuelle est à commander auprès d'Infotech pour la taxation 2026 ;

ATTENDU QUE la commande de papeterie comprenant chèques, enveloppes, comptes de taxe et reçus est au montant de 1 988 \$ plus taxes et livraison ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de se procurer la papeterie nécessaire à la taxation 2026 auprès d'Infotech pour un montant de 1 988 \$ plus taxes et livraison.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

R 2025-10-221

13. FONDATION DES POMPIERS DE L'AVENIR – MODIFICATION DE CHÈQUE

ATTENDU la résolution R 2023-12-274 concernant la remise du montant de la vente des pinces de survie à la Fondation des pompiers de L'Avenir ;

ATTENDU le chèque émis au montant de 2 500 \$;

ATTENDU la demande écrite reçue de la Fondation des pompiers de L'Avenir à l'effet d'émettre le chèque au nom de L'École L'Avenir afin que ceux-ci achètent du matériel de premier soin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'émettre le chèque de 2 500 \$ provenant de la vente des pinces de survie à L'École L'Avenir et ce, à la demande de la Fondation des pompiers de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-222

14. SIUCQ - CONTRIBUTION 2026

ATTENDU l'avis de contribution pour le renouvellement au 1^{er} janvier 2026 de l'adhésion au SIUCQ (Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec) ;

ATTENDU QUE le coût de la contribution 2026 du SIUCQ est fixé à 1.36 \$ par habitant, établi en fonction du dernier relevé de population de la MRC Drummond, soit 1 422 habitants pour un total de 1 933.92 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adhérer aux services du SIUCQ pour l'année 2026, pour un montant de 1 933.92 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2025-10-223

15. OFFRE DE SERVICE – DEVIS APPEL D'OFFRES – PAVAGE 8^E RANG

ATTENDU le projet de pavage du 8^e rang prévu dans le cadre de la programmation de travaux de la TECQ ;

ATTENDU l'offre de service de EXP au montant de 7 400 \$ pour la réalisation des plans et devis en d'un appel d'offres publié sur SEAO pour le pavage du 8^e rang ;

ATTENDU que l'offre comprend une réunion de démarrage, production des plans et devis, rédaction d'un devis incluant les clauses techniques et administratives, la réalisation de l'estimation, rédaction de l'appel d'offres et publication sur SEAO et analyse des soumissions et recommandation d'adjudication ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'accepter l'offre de service de EXP pour les plans et devis pour l'appel d'offres dans le cadre du pavage du 8^e rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-224

16. OFFRE DE SERVICE – PLANS ET DEVIS – PROLONGEMENT DES TROTTOIRS

ATTENDU le projet de prolongement des trottoirs prévu dans la programmation de travaux de la TECQ ;

ATTENDU l'offre de service de EXP au montant de 13 700 \$ pour réaliser un relevé topographique, suivi de la préparation des plans préliminaires en vue de présenter le projet de prolongement des trottoirs au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour approbation ;

ATTENDU QUE l'offre de service inclus une réunion de démarrage, réalisation d'un relevé topographique de la géométrie routière incluant la localisation des regards, des radiers de sortie, des entrées charretières et des bâtiments présents, la validation des enjeux d'intégration du trottoir et la rédaction de plans préliminaire pour coordination avec le MTMD ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'accepter l'offre de service de EXP au montant de 13 700 \$ tel que présentée dans le cadre du projet de prolongement du trottoir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-225

17. CORRECTION ÉCOULEMENT DES EAUX DE SURFACE – ROUTE BOISVERT

ATTENDU QUE des corrections sont à effectuer sur la route Boisvert pour l'égouttement de l'eau de surface vers le fossé entre la rue Cloutier et le 806 route Boisvert ;

ATTENDU l'offre de service de René Giguère Inc. au montant de 1 600 \$ pour effectuer les travaux ;

ATTENDU QU'un montant de 250 \$ sera facturé au propriétaire du 806 route Boisvert pour leur responsabilité des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser les travaux de corrections d'écoulement des eaux de surface sur la route Boisvert pour un montant de 1 600 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-226

18. ACHAT PNEUS HIVER CAMIONNETTE

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat et l'installation de pneus d'hiver sur la camionnette ;

ATTENDU le prix soumis par Garage Francis Demanche de 1 606 \$ pour l'achat et l'installation de 4 pneus Nokian Outpost NAT ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de pneus d'hiver sur la camionnette pour un montant de 1 606 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-227

19. VENTE CAMIONNETTE F150 2011

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre en vente la camionnette F150 XLT 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de mettre en vente la camionnette F150 XLT 2011 et d'en faire l'annonce sur le site web de la municipalité, sur les réseaux sociaux et différents sites.

Il est aussi résolu que le conseil analyse les offres reçues et autorise la vente lors d'une prochaine séance de conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2025-10-228

20. VIDANGE ET NETTOYAGE STATION DE POMPAGE ET DEUX PUISARDS

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ainsi que le nettoyage de deux regards ;

ATTENDU l'offre de service de Vacuum Drummond au montant d'environ 2 106.30 \$ plus taxes selon la quantité recueilli ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de faire le nettoyage de la station de pompage et de deux regards par Vacuum Drummond pour un montant d'environ 2 106.30 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2025-10-229

21. RECOMMANDATION À LA CPTAQ – LOT 5 982 710

ATTENDU la demande d'autorisation déposée par M. Serge Guérette auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture ;

ATTENDU QUE la demande consiste à joindre un terrain adjacent d'une superficie de 0.1516 hectares à la propriété sise au 885 6^e rang afin que le puit artésien face partie intégrante de la propriété ainsi qu'une grange située à proximité ;

ATTENDU QUE cette partie du lot 5 82 710 jointe au lot 5 982 712 totalise une superficie d'un demi-hectare ;

ATTENDU QUE le projet n'apportera aucune nouvelle contrainte et aucun effet néfaste résultant de l'application des Lois et des Règlements, notamment en matière d'environnement, de potentiel agricole des lots avoisinants ;

ATTENDU QUE ce projet est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

ATTENDU QUE ce projet est également conforme à l'Article 58.2 de la Loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'appuyer la présente demande déposée par M. Serge Guérette à la CPTAQ afin de à joindre un terrain adjacent d'une superficie de 0.1516 hectares à la propriété sise au 885 6^e rang afin que le puit artésien face partie intégrante de la propriété ainsi qu'une grange située à proximité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-230

22. SCU – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME 2026

ATTENDU l'offre de service reçue de notre consultant en urbanisme, Service Conseil en Urbanisme Marc-Antoine Côté pour l'année 2026 ;

ATTENDU QUE l'offre propose une banque d'heures équivalente à 5 000 \$ plus taxes et déplacements ;

ATTENDU QUE cette banque d'heures n'engage pas la municipalité à dépenser la totalité de cette somme, elle garantit seulement une prestation professionnelle au besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter l'offre de service pour l'année 2026 de Service Conseil en Urbanisme Marc-Antoine Côté pour les services professionnels en urbanisme pour un montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2025-10-231

23. FÊTE D'HALLOWEEN - BUDGET

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs souhaite organiser un événement pour l'Halloween ;

ATTENDU QUE lors de l'activité du 31 octobre, un service de repas sur le pouce gratuit sera offert ainsi qu'une soirée à l'intérieur de l'église avec DJ, bricolage et couloir de la peur ;

ATTENDU QU'un budget de 2 350 \$ est nécessaire pour la tenue de l'événement et les décorations dans le village;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser les activités d'Halloween au montant de 2 350 \$ et de rembourser les dépenses au Comité des loisirs sur présentation des factures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-232

24. COMITÉ DES LOISIRS – SUBVENTION ACTIVITÉS AUTOMNE-HIVER

ATTENDU la subvention au Comité des loisirs prévue au budget 2025 au montant de 16 000 \$ pour les activités ;

ATTENDU QU'un montant de 8 000 \$ reste à verser en subvention ;

ATTENDU QU'il y a lieu de verser le montant de 8 000 \$ restant pour l'organisation des activités d'automne-hiver ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de verser une subvention de 8 000 \$ au Comité des loisirs tel que prévu au budget 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-233

25. TEINTURE SCÈNE ET KIOSQUES

ATTENDU QU'il y a lieu de teindre les nouveaux kiosques et la scène utilisés par le P'tit Marché ;

ATTENDU QU'après analyse, il est plus avantageux pour la municipalité de faire l'embauche d'une personne pour effectuer les travaux ;

ATTENDU QUE M. Guy Shank au poste d'entretien de la patinoire se dit disponible pour effectuer les travaux au printemps prochain ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de faire l'embauche de M. Guy Shank pour effectuer les travaux de teinture des kiosques et de la scène et ce, au même taux horaire que l'entretien de la patinoire.

Il est aussi résolu d'autoriser l'achat de teinture et d'équipement pour un montant d'environ 800 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-234

26. LOCAL DES LOISIRS – REMPLACEMENT FIXTURES

ATTENDU QUE plusieurs néons sont à remplacer au local des loisirs ;

ATTENDU QU'il serait avantageux sur le long terme de remplacer les fixtures pour des fixtures au DEL ;

ATTENDU l'offre de service reçu d'Électro Système au montant de 2 754.55 \$ pour le remplacement des fixtures ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser le remplacement des fixtures pour des fixtures au DEL au local des loisirs pour un montant de 2 754.55 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-235

27. ÂGE D'OR – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande d'aide financière déposée par l'Âge d'or de L'Avenir à la municipalité ;

ATTENDU QUE l'organisme sollicite l'aide de la municipalité afin de payer les travaux de remplacement d'un poteau et d'un fil électrique dans le stationnement du local ;

ATTENDU QUE les frais des travaux s'élèvent à un montant de 1 490.11 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accorder une aide financière de 1 490.11 \$ à l'Âge d'or de L'Avenir pour les travaux de remplacement de poteau et du fil électrique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-236

28. ÉCOLE L'AVENIR – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER 2025-2026

ATTENDU QUE l'École L'Avenir demande à la municipalité un soutien financier de l'ordre de 2 500 \$ pour 2025-2026 ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite également que les organismes de la Municipalité tels que le comité des loisirs et le camp de jour puissent informer les parents des activités par des communiqués transmis par le sac d'école des enfants ou tout autre moyen de communication ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite recevoir un compte-rendu de l'utilisation du soutien financier 2025-2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'octroyer un soutien financier de 2 500 \$ à l'École L'Avenir pour 2025-2026 qui sera remis en trois versements soit en décembre 2025, mars 2026 et mai 2026.

Il est aussi résolu que le soutien financier soit conditionnel à ce que les organismes de la Municipalité puissent envoyer des communiqués aux parents via le sac d'école des enfants ou tout autre moyen de communication.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-10-237

29. STATION VÉLO – AMÉNAGEMENT PAYSAGER

ATTENDU le projet de station vélo à la gloriette ;

ATTENDU QU'il y a lieu de refaire le paysagement incluant le rehaussement du sol autour de la gloriette et de chaque côté du sentier principal, refaire le sentier principal et le sentier menant à la table de pique-nique et faire un petit stationnement pour les vélos ainsi que la plantation de végétaux ;

ATTENDU l'offre de service de Paysage L'Avenir au montant de 4 085 \$ pour les travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser les travaux effectués par Paysage L'Avenir pour un montant de 4 085 \$ dans le cadre du projet de station vélo.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

30. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de septembre 2025 est remis à tous les conseillers.

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l’assistance s’est tenue conformément à l’ordre du jour.

R 2025-10-238

32. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Tous les points à l’ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **19 heures 43 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 11 novembre 2025.

Nom fournisseur	Description	Montant
Andrée Charpentier	P'tit marché - poubelle et extentions	219,49 \$
Andrée Charpentier	P'tit marché - Dépenses été 2025	751,88 \$
BMR Agiska Coopérative	Matériel - Gloriette - Jeux d'eau - Réserve de sable	726,58 \$
Kathy Landry	P'tit marché - blé d'inde	400,00 \$
Andrée Charpentier	Fusion des générations - viande haché	125,38 \$
Donald Dubuc	Musiciens, danse traditionnelle - Fusion des générations	2 121,29 \$
R&D Rousseau	Réparation porte de garage	471,63 \$
Eurofins Environex	Analyse EP 16 septembre 2025	115,26 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU 21 août, 4 et 16 septembre 2025	618,00 \$
ATC Canada ULC	Location de tour - octobre 2025	435,15 \$
Isabelle Vanier	Essence F-150	165,07 \$
Isabelle Vanier	Essence F150 et filtre, huile, rotor - Mack	384,58 \$
Isabelle Vanier	Essence F-150 et imperméable brigadière	292,82 \$
Isabelle Vanier	Équipement F-150	787,48 \$
Marylène V. Sauvé	Fusion des générations	668,42 \$
Marylène V. Sauvé	Meuble - souper blé d'inde - produit nettoyant	1 886,78 \$
Marylène V. Sauvé	Camp de jour - bacs de rangement	124,10 \$
Camions BL Drummondville	Inspection et réparation - Western Star	629,04 \$

Camions BL Drummondville	Filtre à l'huile - Western Star	194,96 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	Huile pour Mack et Western Star	593,84 \$
Les Impressions Lemire Inc.	Journal Le Défricheur - septembre 2025	1 264,73 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement S/F le 6 septembre 2025	6,89 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement S/F le 13 septembre 2025	22,79 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement S/F le 20 septembre 2025	13,25 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement S/F le 27 septembre 2025	13,78 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement S/F le 4 octobre 2025	19,61 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	P'tit marché - Fond culturel	165,00 \$
Centre de Services Scolaire Des Chênes	Fibre optique - octobre 2025	292,47 \$
Flipex Inc.	R2025-07-166 - Abattage d'arbre - bureau municipal	1 897,09 \$
Macpek	Gyrophare flash del - F150	367,44 \$
Sanixel inc	Papier Hygiénique - loisirs	73,64 \$
Excavation Yergeau	R2025-05-116 - Accès béton bureau municipal	13 370,56 \$
Stéphanie Duchesne	Courrier recommandé et papier hygiénique - bureau	39,56 \$
Stéphanie Duchesne	Frais de déplacement - septembre 2025	90,10 \$
Garage J. Fortier	Inspection mécanique - Western Star	191,55 \$
Groupe Maska Inc.	Entretien véhicule	339,87 \$
Drumco Énergie	Remplacement batterie génératrice - bureau	460,33 \$
Hydro-Quebec	Bureau du 18 juillet au 17 septembre 2025	558,72 \$
Hydro-Quebec	Loisirs du 19 juillet au 18 septembre 2025	578,62 \$
Hydro-Quebec	Gloriette du 18 juillet au 17 septembre 2025	49,44 \$
Hydro-Quebec	Garage du 19 juillet au 18 septembre 2025	568,78 \$
Hydro-Quebec	Lumières de rue - septembre 2025	504,98 \$
Excavation Yvon Benoit	R2025-07-168 - Réserve de sable abrasif	12 272,14 \$
Excavation Yvon Benoit	R2025-09-205 - Rechargement 6e Rang	3 008,68 \$
CANAC	Fourniture garage et loisirs	75,81 \$
CANAC	Isolant - loisirs	15,86 \$
JFX Hydraulique	Pièces John Deere et fourniture garage	139,93 \$
Therrien, Couture, Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.	Honoraire jur. N/D : 8121307	3 563,66 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - garage - septembre 2025	247,09 \$
Buropro Citation	Lecture de compteur du 25 août au 25 septembre 2025	56,18 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - août 2025	7 266,01 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - juillet 2025	3 630,60 \$
Pépinière L'Avenir inc	Remplacement pot de fleur extérieur	74,72 \$
Pépinière L'Avenir inc	Paillis de cèdre - bureau municipal	65,20 \$
Petite Caisse	Conseil d'octobre 2025	62,00 \$
R.G.M.R. Bas Saint-François	Collecte conteneur garage - 8 et 22 septembre 2025	137,90 \$
Sel Warwick	R2025-09-200 - Réserve de sel abrasif	12 128,95 \$
Monsieur Bibitte Extermination	Gestion parasitaire mensuel	101,18 \$
Microtec Informatique	Soutient informatique	70,02 \$
Olivier Précourt	Contrat TEU et EP	6 600,24 \$
Lemire Suzie	Licence mensuelle Outlook	45,36 \$

Lemire Suzie	Réception des élus - dernier caucus	100,45 \$
Lemire Suzie	Fourniture électorale et bureau	114,92 \$
Lemire Suzie	Souper des élus - dernier conseil	183,50 \$
Vallières Asphalte inc	R2025-06-145 - Rapiéçage mécanisé	52 360,63 \$
Concept Pronox	Barrure pour porte de patinoire	34,49 \$
Les Entreprises Électriques Martial Côté	R2025-09-203 - Mise à terre - garage municipal	563,37 \$
Signal Services Inc.	Service technique et remplacement radar	702,50 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2025	136 222,34 \$

Fournisseur	Description	Montant
Fond du coquelicot	Contribution coquelicot 2025	200,00 \$
MPLDance	MPL danse country- P'tit marché	150,00 \$
Bell Mobilité	819-313-3150/819-471-6077/819-475-5374 - sept. 2025	173,72 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Allocation cellulaire	50,00 \$
Cross Curtis	R2022-11-276 Allocation cellulaire	50,00 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Allocation cellulaire	50,00 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - Loisirs	166,61 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2024-01-025 Crédit bail John Deere	4 529,46 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2021-11-258 Crédit bail Western Star	2 253,34 \$
MRC Drummond	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 482,09 \$
Les Travaux GM	Contrat déneigement point d'eau Trahan	947,39 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 403,96 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Allocation cellulaire	50,00 \$
Grenco	Photocopieur - septembre 2025	136,42 \$
Somum solution inc.	Licence annuelle de SOMUM	1 609,75 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	33 252,74 \$

SALAIRE SEPTEMBRE 2025	
Salaire nets septembre 2025	26 390,85 \$
Remises provinciales septembre 2025	9 433,15 \$
Remises fédérales septembre 2025	3 963,89 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES SEPTEMBRE 2025	39 787,89 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2025	136 222,34 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES SEPTEMBRE 2025	33 252,74 \$
TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2025	209 262,97 \$